

## Orientation : troisième prépa-pro.

### Objectifs

La classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel, dite 3e "prépa-pro", donne la possibilité aux élèves d'affiner le choix de leur parcours de formation, sans pour autant décider définitivement de leur champ professionnel ni de leur orientation.

Il s'agit de proposer, à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation, un accompagnement dans la construction de leur projet personnel. Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

### Organisation de la 3e "prépa-pro"

Les cours se déroulent dans un lycée professionnel

Les **volumes horaires** des enseignements généraux et des enseignements complémentaires sont identiques à ceux des autres classes de troisième, avec quelques **spécificités** :

- les horaires des langues vivantes 1 et 2 sont globalisés. Les deux langues sont obligatoires pour ne pas limiter les vœux d'orientation à l'issue de la 3e ;
- les horaires des sciences expérimentales et de la technologie sont aussi globalisés

L'enseignement de **découverte professionnelle** est suivi par tous les élèves. Le volume horaire de cet enseignement est de 216 heures ; il est annualisé. Il comprend des activités en atelier au sein du lycée professionnel, des visites d'information, des séquences d'observation voire des stages d'initiation.

#### **Horaires applicables aux élèves en 3e "Préparatoire à l'enseignement professionnel"**

<b>Enseignements</b>	<b>Horaires hebdo</b>
Éducation physique et sportive	3h
Enseignements artistiques	2h
Français	4h
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3h30
Langues vivantes (LV1 et LV2)	5h30
Mathématiques	3h30
Sciences et technologie	4h30
<b>Découverte professionnelle</b>	<b>6h (216h annualisées)</b>
Total (*)	32h dont 4h d'enseignements complémentaires

(\*) S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe par niveau.

### Admission

Les représentants légaux de l'élève pourront faire la demande dès la fin du deuxième trimestre et entériner cette demande lors des vœux définitifs formulés pour le conseil de classe du troisième trimestre. Un dossier sera constitué.

À l'issue de celui-ci, la proposition de passage en troisième « prépa-pro » est examinée par des commissions académiques ou départementales qui informent l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.

### Poursuite d'études

À l'issue de la classe de troisième, **les élèves de « prépa-pro » participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves**. La poursuite d'études se fait, le plus souvent, en seconde professionnelle en lycée professionnel ou par la voie de l'apprentissage mais n'exclut pas la voie générale ou technologique des possibilités offertes.

## **Journées portes ouvertes :**

Lycée Professionnel Jean Rostand (Angouleme) : le 09/03/2019 de 8h30 à 12h30

Lycée Jean Albert Grégoire (Soyaux) : le 09/03/2019 de 9h à 15h en continu

Lycée Jean Caillaud (Ruelle) : le 23 mars 2019

Lycée Charles Coulomb (Angouleme) :

le vendredi 08/03/2019 de 16 h à 19h et le samedi 09/03/2019 de 9h à 13h